

RÉGLEMENT ÉPREUVE PEJET TRAVAIL « ÉDUCATION 1 AN »

1. Présentation

Cette épreuve a pour but de mettre en évidence le niveau de manipulation et de docilité du jeune équidé de 1 an. Elle permet de mettre en valeur le travail des éleveurs sur leur équidé. Elle se présente sous la forme de 5 points de notation.

2. Condition de participation

L'épreuve est ouverte aux équidés de 1 an.

Il doit être en licol ajusté ou en bridon sans œillières avec mors simple.

Les meneurs doivent porter la tenue réglementaire de présentation de leur OS.

3. Elimination

L'élimination sera immédiate à l'appréciation du jury et sans réclamation possible, pour :

- -perte de contrôle de l'équidé et/ou manquement aux règles de sécurité mettant les spectateurs, le meneur ou toute autre personne en danger
- -tout comportement du meneur contraire au code de bonne conduite par rapport à l'animal ou par rapport au jury et aux autres concurrents
- -tout comportement dangereux pendant les tests

4. Déroulement

Le concurrent doit respecter les horaires de passage et il est de sa responsabilité de connaître le règlement de l'épreuve et de reconnaître les tests à effectuer.

Les poulains seront jugés au modèle, à l'arrêt devant le jury, puis au pas et au trot sur un aller-retour face au jury. Il peut être demandé de marcher et de trotter autour d'un triangle.

Liste des points de notation

- Parage
- Toilettage
- Présentation statique
- Présentation au pas
- Présentation au trot

5. Notation

Le jury sera composé d'un juge M&A agréé par un OS. Des points de pénalités ou cas d'élimination peuvent être attribués par le jury et justifiés après le concours.

6. Grille de notation Épreuve Éducation 1 an

| | NUL | FAIBLE | BON | TOTAL |
|-----------------------|-------|--------|--------|--------|
| | 0 pts | 10 pts | 20 pts | POINTS |
| PARAGE | | | | /20 |
| TOILETTAGE | | | | /20 |
| PRÉSENTATION STATIQUE | | | | /20 |
| PRÉSENTATION AU PAS | | | | /20 |
| PRÉSENTATION AU TROT | | | | /20 |
| /100 | | | | |

Pour obtenir la prime, l'équidé doit obtenir une note supérieure ou égale à 70 pts

7. Guide de mise en place à destination des organisateurs et/ou des juges

- Prévoir un lieu sécurisé éloignée d'au moins 15 m de la zone d'attente des autres concurrents
- Prévoir une piste propre et dégagée et sécurisée de 4m de large sur 40m de longueur.

8. Dispositif des tests

Marcher en main dans le calme, jusqu'au bout de la piste et revenir.

Présenter l'équidé à l'arrêt de profil, de préférence les membres latéraux côté jury légèrement plus ouverts.

Trotter en main dans le calme, jusqu'au bout de la piste et revenir.

Présenter l'équidé à l'arrêt de l'autre profil, si possible les membres latéraux côté jury légèrement plus ouverts.

9. Validation de l'épreuve

La note obtenue de 70 % permet la validation du test.

Dans tous les cas, au maximum une épreuve